

**Commune de SAINT VICTOR****Séance du 22 octobre 2022**

Le samedi vingt-deux octobre deux mil vingt-deux à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

**Présents** : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSCH, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Isabelle JUNIQUE, Tanguy ANTRESSANGLE, Patrick MARGAND, Daniel SAPET, Bernard MAGNOULOUX.

**Absents** : Bernard MINODIER, Jessica MOTTIN, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD pouvoir à André VICTOURON et Axel CABLÉ pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL.

**Objet : Rapport sur le prix et la qualité du service eau potable du syndicat des eaux Cance-Doux**

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable exercé par le syndicat des eaux Cance Doux.

Ce rapport présente les caractéristiques principales du service et notamment la qualité de l'eau distribuée. Un second point aborde la tarification de l'eau et les recettes du service. Le dernier point compare les indicateurs du service eau potable du syndicat des eaux Cance-Doux entre les années 2020 et 2021.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que ce document a été approuvé par le Bureau syndical en date du 26 septembre 2022.

**PREND ACTE** du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service eau potable exercé par le syndicat des eaux Cance Doux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire



Patrick MARGAND

Le Maire,



Alain MESBAH-SAVEL



Nombre de membres	
En exercice :	15
Présents :	10
Absents :	5
Nombre de suffrages Exprimés :	
Pour :	11
Contre :	1
Abstentions : 0	